

Extrait de nos CGV

1. Offres/commandes

Nos offres sont toujours sans engagement. L'annulation d'une commande ferme ne peut se faire qu'avec notre accord, et nous nous réservons le droit de réclamer un remboursement des frais occasionnés par les travaux déjà effectués.

2. Livraisons, frais d'expédition et d'emballage

2.1 Les frais d'expédition et d'emballage sont calculés comme suit au sein de la République fédérale d'Allemagne :

a) Envois d'une valeur de commande jusqu'à 500,00 €, frais d'expédition et d'emballage proportionnels

- en cas d'envoi de colis..... 12,50 €
- en cas d'expédition par carton..... 35,00 €
- en cas d'expédition sur palette..... 56,00 €.

b) Envois d'une valeur de commande supérieure à 500,00 €, frais d'emballage proportionnels

- en cas d'envoi par colis..... 7,50 €
- en cas d'expédition par transporteur..... 21,50 €

c) Envoi de tricycles et de vélos thérapeutiques, frais d'expédition et d'emballage proportionnels

- Forfait..... 75,00 €

2.2 Nous souhaitons offrir à tous nos clients la possibilité de commander des pièces de rechange pour une remise en état, indépendamment de la valeur de la commande valeur des marchandises de votre commande. Afin de pouvoir néanmoins couvrir les frais, nous facturons un supplément de 10,50 € pour les commandes d'une valeur nette inférieure à 25 €.

2.3 Les livraisons à l'étranger sont effectuées EXW.

3. Garantie

Pour tous les produits, le délai de garantie légal de deux ans s'applique. Celle-ci commence à la livraison ou à la remise de la marchandise. S'il est prouvé que la marchandise livrée par nos soins présente un défaut de matériau ou de fabrication pendant cette période, nous examinerons le dommage signalé en cas de renvoi franco de port et, le cas échéant, nous procéderons gratuitement à la réparation ou à une nouvelle livraison, selon notre choix.

4. Retours de marchandises

4.1. Les retours doivent nous être signalés par téléphone et doivent être livrés franco domicile. Les marchandises qui nous sont retournées doivent être envoyées dans leur emballage d'origine. La marchandise retournée doit être accompagnée d'une copie de la facture et d'une justification écrite du retour. Dans le cas contraire, nous ne pouvons pas garantir un traitement rapide. Si la marchandise retournée présentait un défaut de garantie, nous remboursons au client les frais de retour à hauteur du barème des frais d'envoi et d'emballage mentionné au point 2. En cas de retour pour avoir, nous nous réservons le droit de facturer des frais de traitement forfaitaires pouvant atteindre 10% de la valeur de vente de la marchandise.

4.2. La reprise de la marchandise est exclue si la marchandise retournée a été modifiée ou endommagée par le client, si elle présente des traces d'utilisation ou si elle n'est pas dans un état hygiénique.

5. Élimination du matériel d'emballage

Aidez-nous à éliminer les matériaux d'emballage de manière appropriée afin de promouvoir le recyclage durable des ressources. Veuillez donc recycler les matériaux d'emballage selon leur nature ou nous les renvoyer sans frais.

6. Prix et conditions de paiement

Tous les prix s'entendent départ usine, TVA en vigueur le jour de la livraison en sus. Pour les nouveaux clients, la marchandise est livrée contre paiement anticipé pour les trois premières commandes. Pour les clients existants, le montant de la facture est dû sans déduction 30 jours après l'émission de la facture. Si le montant est versé jusqu'au 10e jour après l'émission de la facture, un escompte de 2 % du montant de la facture est accordé.

7. Dommages dus au transport

Pour faire valoir des dommages dus au transport, il convient de suivre la procédure suivante :

- Examiner les envois dès la livraison pour vérifier qu'ils ne sont pas endommagés et, même en cas de soupçon de dommage, ne confirmer la réception que sous réserve en indiquant le dommage présumé (par ex. sur le document de transport).
- Annoncer immédiatement le sinistre par téléphone.

En cas de constatation d'un dommage après réception, le destinataire doit faire la déclaration suivante à notre assureur :

„L'envoi désigné ci-après a été accepté par nous sans réclamation, car aucun dommage n'était visible à l'extérieur. Cependant, à l'ouverture, il s'est avéré que le contenu a été endommagé et/ou volé pendant le transport. Nous demandons donc la visite d'une personne mandatée dans les 10 jours ouvrables pour constater le dommage. Nous avons laissé l'envoi dans l'état où il se trouvait au moment de la découverte du dommage..“

Si le contenu de cette déclaration ne doit pas être signé par le destinataire, le dommage de transport ne peut pas être reconnu par nous.